

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

OUV11

MISE AU POINT¹

Le formulaire OUV11 est un modèle de document qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice souhaitant procéder, en accord avec le candidat retenu, à une mise au point des composantes du marché public ou de l'accord-cadre. Les modifications contenues dans le document ne peuvent remettre en cause les caractéristiques substantielles de l'offre retenue ni le classement des offres.

En cas d'allotissement, un document est rempli pour chaque lot faisant l'objet d'une mise au point.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

GROUPEMENT DE COMMANDES :

- Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise
- Commune de GENLIS
- Commune de LONGCHAMP
- SMICTOM de la Plaine Dijonnaise

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE (COORDONNATEUR)

12 Rue Ampère
21110 GENLIS

B - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation. En cas d'allotissement, préciser également l'intitulé de la consultation.)

Passation d'un marché public de prestation de services en assurances

Lot 3 : Flotte automobile et risques annexes

C - Identification du candidat retenu.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

SMACL Assurances SA
141 Avenue Salvador Allende
79031 NIORT CEDEX 09

Tél. 05 49 32 56 00
Courriel : souscription-partenariat@smacl.fr
SIRET : 833 817 224 000 29

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

D - Modifications apportées.

Envoyé en préfecture le 03/01/2024

Reçu en préfecture le 03/01/2024

Publié le



ID : 021-200000925-20231221-21_12_2023_09-DE

A l'occasion de la mise au point de l'accord-cadre, les modifications ci-dessous sont apportées aux stipulations contenues dans les pièces constitutives de l'accord-cadre.

Nature du document concerné et numéro de l'article modifié	Nature de la modification apportée																																
<p>Les valeurs des véhicules du SMICTOM de la Plaine Dijonnaise communiquées lors de la consultation comprenaient les valeurs d'achat des tracteurs et des machineries(BOM...) dont l'assiette est de 1 265 238 €. Concernant la garantie bris de machine, il convient de considérer uniquement la valeur d'achat des machineries seules (assiette 516 828,80 €) qui sont les suivantes :</p> <p>Prix des Equipement sur Châssis (benne basculeur) et dates de mise en service</p> <table><thead><tr><th>N°</th><th>IMMATRICULATIONS</th><th>DATE DE MISE EN SERVICE</th><th>COÛT DES EQUIPEMENTS SUR CHASSIS</th></tr></thead><tbody><tr><td>BOM 1</td><td>DB 016 HQ</td><td>13/12/2013</td><td>81 208,40 €</td></tr><tr><td>BOM 2</td><td>EH 638 LT</td><td>13/12/2016</td><td>82 680 €</td></tr><tr><td>BOM 3</td><td>FL 557 PB</td><td>15/11/2019</td><td>84 960 €</td></tr><tr><td>BOM 4</td><td>GE 344 ZB</td><td>01/03/2022</td><td>110 000 €</td></tr><tr><td>BOM 5</td><td>GP 143 JF</td><td>06/06/2023</td><td>115 980 €</td></tr><tr><td>AMPIROL1</td><td>GF 321 CE</td><td>09/03/2022</td><td>42 000 €</td></tr><tr><td>TOTAL</td><td></td><td></td><td>516 828,80 €</td></tr></tbody></table>	N°	IMMATRICULATIONS	DATE DE MISE EN SERVICE	COÛT DES EQUIPEMENTS SUR CHASSIS	BOM 1	DB 016 HQ	13/12/2013	81 208,40 €	BOM 2	EH 638 LT	13/12/2016	82 680 €	BOM 3	FL 557 PB	15/11/2019	84 960 €	BOM 4	GE 344 ZB	01/03/2022	110 000 €	BOM 5	GP 143 JF	06/06/2023	115 980 €	AMPIROL1	GF 321 CE	09/03/2022	42 000 €	TOTAL			516 828,80 €	<p>La demande de régularisation, est acceptée uniquement avec une garantie à hauteur d'un premier risque de 115 980 €.</p> <p>La cotisation est forfaitaire et indexée sur l'indice SRA.</p> <ul style="list-style-type: none">Primes : Franchise 1 : 7 928.14 € TTC Franchise 2 : 7 318.29 € TTC
N°	IMMATRICULATIONS	DATE DE MISE EN SERVICE	COÛT DES EQUIPEMENTS SUR CHASSIS																														
BOM 1	DB 016 HQ	13/12/2013	81 208,40 €																														
BOM 2	EH 638 LT	13/12/2016	82 680 €																														
BOM 3	FL 557 PB	15/11/2019	84 960 €																														
BOM 4	GE 344 ZB	01/03/2022	110 000 €																														
BOM 5	GP 143 JF	06/06/2023	115 980 €																														
AMPIROL1	GF 321 CE	09/03/2022	42 000 €																														
TOTAL			516 828,80 €																														

E - Signature de la mise au point.

- Signature du candidat retenu :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

- Signature du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :
(Préciser les nom, prénom et qualité du signataire.)

A

Envoyé en préfecture le 03/01/2024

Reçu en préfecture le 03/01/2024

Publié le

le

ID : 021-200000925-20231221-21_12_2023_09-DE



Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)